



PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école Ludger-Duvernay tenue le mardi 11 février 2014 au salon du personnel.

PRÉSENCES

Mmes BRUNELLE, Caroline, DIRECTRICE
CHOQUET, Eve-Line, ENSEIGNANTE
FORTIN, Véronique, PARENT
GIARD, Myriam, TECHNICIENNE EN EDUCATION SPECIALISEE
LABELLE, Geneviève, PARENT
MARCOTTE, Nancy, ENSEIGNANTE
ROUX, Josée, ENSEIGNANTE
ROY, Virginie, ENSEIGNANTE
THIFFEAULT, Carole, RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE
MM. CHAGNON, Steve, PARENT
DUBÉ, Sébastien, PARENT
LAMOUREUX, Gilles, REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE

ABSENCES

Mmes LAMARRE, Julie, PARENT
ST-CHARLES, Véronique, PARENT

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

M. Sébastien Dubé ouvre la séance.

1.2. Revue et adoption de l'ordre du jour

Ajouts :

- 3.3 Scellants
- 3.4 Bourse
- 3.5 Facebook
- 3.6 Comité de parents
- 3.7 Questionnaire sur l'embauche de la direction
- 3.8 Tablettes et jeux électroniques

CE-13/14-35

IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Chagnon

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié.

Adopté

1.3. Revue et suivi du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2014

Madame Caroline Brunelle confirme les dates des conférences policières. La conférence offerte au service de garde aura lieu le 4 mai et celle offerte aux élèves de 6^e année aura lieu le 9 juin. Elle fait aussi un retour sur le dernier Info parents dans lequel le code de civilité a été évoqué.



1.4. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2014

CE-13/14-36

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Labelle

Que le procès-verbal soit accepté tel que proposé.

Adopté

2. PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Tremblay, commissaire, est présent à la réunion. Il parle brièvement des élections scolaires qui auront lieu en novembre et du fait que le nombre de commissaires passera de 24 à 11. Il parle aussi de la rencontre à venir sur les écoles à vocations particulières, rencontre où seront présentés trois scénarios parmi lesquels les participants seront amenés à choisir. Aucune modification ne sera faite avant deux ans.

3. AFFAIRES NOUVELLES

3.1. Module de jeux

Madame Caroline Brunelle parle du fait que trois compagnies ont soumissionné et que deux sont arrivées ex-aequo. Elle a donc choisi, avec l'aide de mesdames Carole Thiffeault et Josée Roux, la compagnie Simexco, qui offrait ce qui s'approchait le plus de ce que le comité cour d'école souhaitait. Le coût des travaux s'élève à environ 60 000\$, ce qui inclut le module et le nouveau drainage de la cour. Les travaux seront réalisés au printemps, selon le gel du sol et la température, en environ une semaine.

L'ouverture de la zone derrière la piscine devrait, elle, être faite d'ici la fin de l'année. Afin de valider la possibilité d'utiliser cet espace à long terme, les installations seront mises de manière temporaire uniquement. La phase deux sera complétée avec le marquage de la cour et la plantation d'arbres.

3.2. Travaux école et parc

Monsieur Luc Forcier, de la ville, et monsieur André Champagne, de la Commission scolaire, ont rencontré la direction pour l'aménagement de la cour et suite à la lettre de madame Évelyne Gendron.

Monsieur Forcier a clairement établi que le CÉ ne peut être consulté pour la suite des travaux, la place pour les consultations étant au Conseil de la ville. Pour lui, le mandat des travaux devant l'école était de ralentir la circulation, ce qui a été accompli. Madame Brunelle lui propose d'augmenter la surveillance policière. Il est ouvert à nous rencontrer.

La ville procédera ce printemps à des rénovations au chalet du parc. À cet effet, une portion du parc sera fermée. La zone multisports restera utilisable par l'école.

Plusieurs travaux auront lieu cet été dans l'école : le toit du gymnase sera refait et les fondations de la section préscolaire seront imperméabilisées. La ville va sécuriser les lieux pour le camp de jour.



3.3. Scellants

Madame Brunelle parle du programme gouvernemental s'adressant aux élèves de 2^e année qui ont besoin de scellants dentaires. 36 parents ont participé, ce qui montre un réel besoin. L'hygiéniste dentaire passera 40 minutes avec chaque enfant.

3.4. Bourses

La remise des bourses du commissaire a eu lieu. Maude Paré, élève de 5^e année, et Vincent Delhougne, élève de 6^e année, ont chacun reçu une bourse, une plaque honorifique, un certificat et un dictionnaire Larousse. Les enfants ne savaient pas qu'ils recevaient cet honneur, devant l'école, leurs parents et leurs grands-parents.

3.5. Facebook

Mme Brunelle annonce que la Commission scolaire a une page Facebook et que ce site est maintenant débloqué dans toute l'école. Elle fait part de ses grandes réticences, qui semblent partagées par toutes les personnes présentes. Elle nous en reparlera. Ceci dit, il est clair pour elle que les enfants n'iront pas sur Facebook.

3.6. Comité de parents

Monsieur Sébastien Dubé annonce qu'il a dû se retirer du Comité de parents pour des raisons professionnelles. Il faudra donc trouver un remplaçant. Il en parlera à Véronique St-Charles, qui est substitut.

3.7. Questionnaire sur l'embauche de la direction

Madame Brunelle parle brièvement du fait qu'il y aura une résolution à adopter à ce sujet.

3.8. Tablettes et jeux électroniques

Madame Fortin parle de son malaise quant aux permissions fréquentes d'apporter des jeux électroniques à l'école. D'abord, il est clair que toutes les familles n'ont pas les moyens de payer pareils jouets à leurs enfants. Les enfants qui n'ont pas de jeux électroniques doivent se sentir bien à part lorsque les autres arrivent avec leurs gadgets. Aussi, dans le cadre d'une école en santé, il lui semble peu sain de récompenser les élèves en leur permettant d'apporter leurs jeux électroniques à l'école, jeux qu'ils ont déjà trop souvent entre les mains... Madame Marcotte nuance ces observations en parlant de l'intérêt que représente la permission de l'interdit. Madame Brunelle est sensible à cette réflexion : elle en fera part aux enseignantes et au service de garde.



4. ADOPTION - APPROBATION

4.1. Nouveaux tarifs service de garde

Madame Brunelle parle du problème auquel font face les services de garde : la stagnation du prix malgré l'augmentation du salaire des éducatrices. Le CÉ doit d'abord décider entre les options a) et b) proposées dans le tableau présenté par Carole Thiffeault.

CE-13/14-37 IL EST PROPOSÉ par monsieur Sébastien Dubé de voter à main levée

L'option b) est adoptée à l'unanimité.

Adopté

CE-13/14-38 IL EST PROPOSÉ par madame Myriam Giard

D'adopter l'ensemble des ajustements proposés.

Adopté

Le feuillet d'informations a été approuvé par courriel. Il faudra cependant changer l'année qui y figure pour 2014-2015.

4.2. Mandats OPP

Monsieur Dubé présente la question des mandats de l'OPP suite à une observation de sa présidente. Jusqu'à ce jour, l'OPP a toujours été utilisé comme banque de bénévoles, mais ses membres peuvent aussi proposer des activités, faire des sondages... Cependant, ils n'ont aucun pouvoir décisionnel. Madame Brunelle donne l'exemple des photos : si le CÉ donne à l'OPP le mandat du choix de la compagnie de photos, il n'a pas à approuver ce choix par la suite.

CE-13/14-39 IL EST PROPOSÉ par madame Virginie Roy

Que les mandats de l'OPP soient donc définis comme suit : participation à toutes les fêtes (début de l'année, danse d'Halloween, Noël, danse du printemps, fête de fin d'année), participation aux activités en lien avec la CGRE (journée des métiers et expo-arts, par exemple), participation aux activités récompenses, participation au tableau d'honneur, choix de la compagnie de photos et proposition de dates au CÉ, proposition au CÉ d'activités pour la campagne de financement.

Adopté

Madame Brunelle rappelle que l'OPP peut toujours proposer des choses, mais que les premières personnes consultées sont les enseignantes et les enseignants et qu'il faut faire attention de respecter le régime pédagogique.



4.3. Compagnie photos

Dans l'optique du point précédent, ce sujet est réglé. Madame Josée Roux mentionne cependant qu'il faudrait que les photos soient faites plus tôt dans l'année.

CE-13/14-40

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Labelle

Que le CÉ mandate l'OPP du choix de la compagnie, tout en fournissant au CÉ les critères sur lesquels reposent ce choix. Elle propose aussi que l'OPP nous propose un choix de dates.

Adopté

5. PAROLE À LA DIRECTION

Aucun sujet.

6. PAROLE AUX ENSEIGNANTS

Aucun sujet.

7. PAROLE À LA TECHNICIENNE AU SERVICE DE GARDE

Madame Thiffeault parle de l'Opération Tournesol à laquelle participe habituellement l'école. Toutes les trousseaux ayant été distribuées, le service de garde cherche une manière de participer quand même. Si cette participation n'est pas possible, il serait intéressant de trouver une autre manière de ramasser des dons pour Opération Enfant Soleil.

8. SUJETS DIVERS

8.1. Écoles à vocations particulières

Madame Brunelle rappelle la tenue de la réunion sur les écoles à vocations particulières, le mardi 19 février à l'école secondaire le Carrefour.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-13/14-41

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Roux

Que la présente assemblée soit levée.

Adopté

Président

Direction d'école